



MAIRIE ROCHE  
(Loire - 42600)

## COMPTE RENDU SOMMAIRE

Conseil municipal du 2 décembre 2020 à 20 h30

**Présents :** Mme MASSON Christelle, Maire, Mr. PERRETON Blaise, Mme ZIEGLER-DESTOUR Vanessa, Mr GRIOT Laurent adjoints, Mrs VRAY Jérôme, WILLAUME Jean-Baptiste, BESSEY Jean-Yves, Mmes CHARLES Cindy, FAURE Evelyne , MAISSE Annick conseillers municipaux.

**Absent :** Mr GRANDPIERRE Frédéric

**Secrétaire de séance :** Mme CHARLES Cindy

Avant de passer à l'ordre du jour, le conseil municipal accueille Madame GROIZARD Noémie qui vient présenter son projet de créer sur la commune des cours de gymnastique Activ'Ball.

Le Conseil municipal remercie Madame GROIZARD pour sa présentation.

Ouverture de la séance à 21 heures.

Lecture est donnée du compte rendu de la séance précédente, n'appelant aucune observation ce procès- verbal est adopté à l'unanimité.

## ORDRE DU JOUR

### 1 - Location :

Madame FAURE Evelyne informe le conseil que l'appartement 1 place de l'église est loué depuis le 1<sup>er</sup> novembre à Monsieur MOLLIN Cédric et Mme PELARDY Justine.

### 2- Illuminations

La pose des décors de Noël est prévue le 5 décembre, rendez-vous est fixé à 10 heures en Mairie. Madame MASSON Christelle, maire, donne lecture du flyer édité par la commune de St Bonnet le Courreau d'invitation à la population pour décorer le village. Elle propose de faire un mail en ce sens aux membres du conseil qui diffuseront à leurs contacts. Ce rendez-vous familial est fixé au samedi 12 décembre salle des associations entre 10 h et 12 heures.

### 3- SIEL

Suite au passage du SIEL et aux ajustements nécessaires, il sera mis en place pour l'année 2021 un échéancier mensuel avec régularisation de la consommation en décembre comme par le passé.

Le renouvellement de la compétence éclairage public au SIEL pour une durée de 6 ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2021 est adopté à l'unanimité des membres.

#### 4- Voirie-forets-plan d'eau

La CALF doit faire parvenir le chiffrage des travaux de voirie pour 2021.

Une étude est en cours auprès de l'ONF pour la gestion de nos forêts.

Le dossier du plan d'eau est toujours à l'étude.

#### 5- RPI-Ecole

La concertation entre les 3 communes du RPI sur les frais de fonctionnement du RPI a permis de trouver un accord sur les montants à appliquer (740€ pour les enfants de maternelle et CP, et 440 € pour les CE et CM), la convention sera également établie pour une durée de 3 ans. Ces dispositions sont votées à l'unanimité.

Madame ZIEGLER DESTOUR Vanessa informe le conseil municipal qu'à compter du 4 janvier 2021 le ramassage scolaire se fera matin et soir devant la mairie et non plus à l'arrêt de bus.

De même un arrêt du bus au Bouchet sera réactivé à compter de la rentrée scolaire 2021/22.

Le coût des travaux et aménagements de la cantine et de l'école s'élève à la somme de 11 115 € HT, une subvention fait être sollicitée au titre de l'enveloppe solidarité.

La convention de mise à disposition de Madame GIACOMEL Clémence, auprès de la mairie de Verrières en Forez a été signée par les 3 parties. Elle s'applique à compter du 14 décembre 2020.

#### 6- Commission culture

Une remise en état des barrières du city stade a été faite, ainsi que la remise en état du toit de l'abri bus.

#### 7- Bulletin communal

Monsieur WILLAUME Jean-Baptiste présente la maquette du futur bulletin municipal.

Monsieur PERRETON Blaise propose de faire appel à un imprimeur pour un meilleur rendu. Cette piste sera étudiée.

#### Au chapitre des questions diverses :

- Adhésion de la commune au Parc Livradois-Forez voté à l'unanimité des membres
- Renouvellement de l'adhésion au Pôle Santé du CDG42 voté à l'unanimité des membres
- Validation des taux applicables pour la redevance occupation du domaine public routier à l'unanimité des membres
- Désignation de Madame MASSON Christelle, titulaire et de Madame FAURE Evelyne, suppléante pour siéger à la conférence intercommunale du logement de la CALF.
- Projet de réouverture de la bibliothèque communale.

Plus personne ne demandant la parole la séance est levée à 23 h30.

Roche le 9 décembre 2020

Christelle MASSON, Maire

